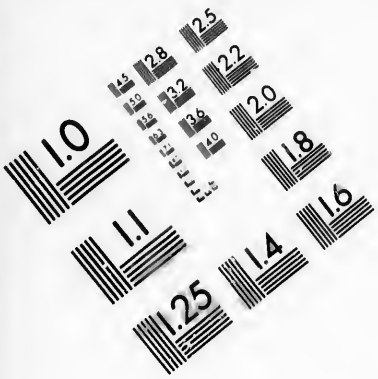

**IMAGE EVALUATION**
**TEST TARGET (MT-3)**

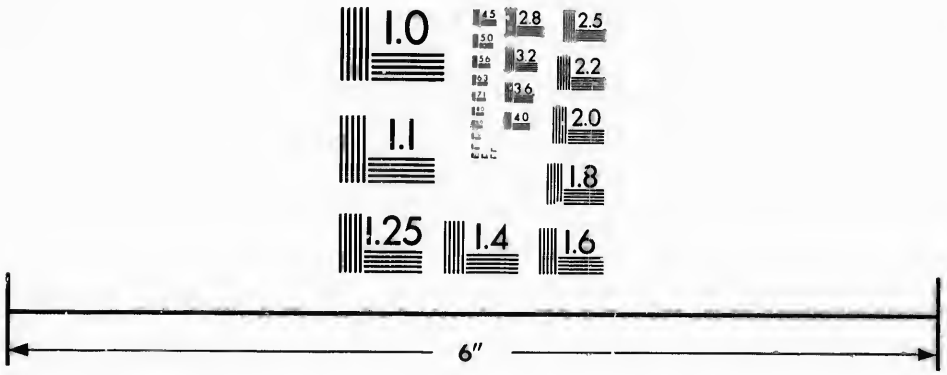


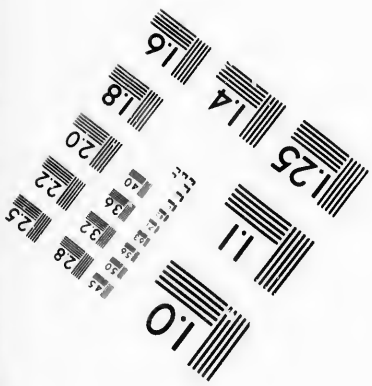


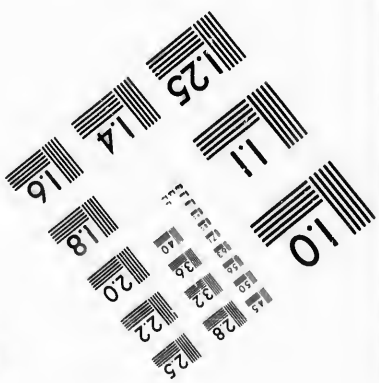


Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☑ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | ✓ | | | | | | | | |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

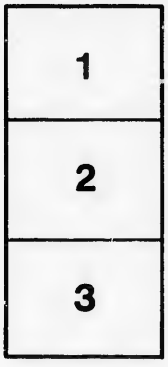


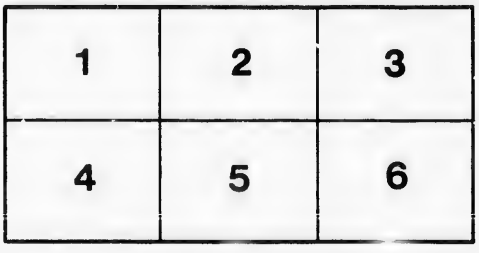

286



# LETTRES D'ASSOCIATION

## ACCORDÉES PAR MESSIEURS du Chapitre de Saint Martin de Tours, à Meſſieurs du Seminaire des Miſſions Etrangeres de Paris : 12 Février 1689.

*En faveur de leurs Miſſions, & dans l'eſperance d'une Aſſociation mutuelle.*

LEs Doyen, Tresorier, Chanoines et Chapitre de la noble & inſigne Egliſe ſaint Martin de Tours au Saint Siege Apoſtolique ſujette ſans moyen, a Messieurs J. C. de Briſacier, Thiberge, Sevin, Superieur & Directeurs du Seminaire des Miſſions

Etrangeres de Paris, SALUT. Il y a si long-tems que nous rendons grace au Seigneur des grands & admirables progrez que fait la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dans une bonne partie de l'ancien & nouveau monde, par vôtre zele si éclairé & vos ſoins infatigables, & que nous ſommes pleinement informez que pluſieurs ſaints Prélats choiſis d'entre vos Miſſionnaires, & un tres-grand nombre d'autres ouvriers Evangeliques expoſent tous les jours leur vie, & ſe conſument pour en procurer une nouvelle en JESUS-CHRIST aux Nations les plus éloignées, que quand même nous n'aurions jamais eu de part à ces glorieux travaux dans les perſonnes de Meſſieurs Pallu nos Chanoines & Confréres, & que vous n'auriez point pris la peine de nous écrire de Paris une Lettre conçuë en des termes si obligeans, nous n'aurions pas laiſſé de vous donner & à vos Miſſions les marques d'une eſtime toute particuliere, & tous les ſecours que vous pouvez attendre d'une Compagnie, qui n'a point, non plus que vous, d'interêts, qui lui ſoient plus chers, que ceux de la Religion. Heureux de nous conformer

en cela aux pieux & vaſtes deſſeins du Saint Siege, qui vous envoye ; du Roy, qui vous protege ; du Clergé de France, & de tant de zelez Catholiques, qui vous ſoûtiennent par leurs liberalitez. Ce n'eſt pas que nous n'ayons auſſi glorifié le Seigneur en aprenant par un témoignage ſi autentique qu'eſt le vôtre, que Meſſire François Pallu Evêque d'Heliopolis & Vicaire Apoſtolique du Royaume du Tonquin, puis de Fokien Province de la Chine ſoit mort en odeur de ſainteté à Mo-Gang ville de cette Province, aprés avoir été Adminiſtrateur general de toutes les Miſſions de ce vaſte Empire, & que ce ſoit avec un courage pareil au ſien, que Mr Etienne Pallu ſon Neveu, & Directeur de vôtre Seminaire de Paris, eſt depuis allé chercher à Siam une mort pretieuſe devant Dieu, quoique précipitée aux yeux des hommes. Mais quelle conſolation n'avons nous pas de voir que le même Eſprit qui les a conduit tant de fois au Tombeau de ſaint Martin leur Patron & le nôtre, & qui les portoit à faire honorer ce grand Saint dans tous les lieux, où ils annonçoient JESUS-CHRIST, anime toutes les expreſſions

de vôtre Lettre, & ait inſpiré au premier d'entre vous, MESSIEURS, de venir exprez l'invoquer à ſon Sepulcre, & que ce ſoit au nom de ceux, qui à l'exemple de ce grand & illuſtre Apôtre de nôtre France, dans la pauvreté, parmi les oprobres, & juſqu'au milieu des tourmens, ſont les zelez défenſeurs de la Foy, que vous nous ayez demandé, comme un des avantages des plus conſiderables, que vous puiſſiez jamais leur procurer, une Aſſociation perpetuelle aux ſaints ſacrifices, prieres & bonnes œuvres, qui ſe font tous les jours dans la plus ancienne & la plus celebre Egliſe de ſon nom?

C'eſt dans ces ſentimens d'eſtime & de joye, qu'enſuite de la lecture de vôtre Lettre, Nous vous accordâmes unanimement une ſi pieuſe Aſſociation le ſeiziéme du mois de Decembre dernier, & que Nous vous en euſſions dés lors fait expedier des Lettres, s'il n'eût été à propos, pour la rendre plus ſtable & plus conforme à nôtre uſage, de prendre de juſtes meſures avec vous, & d'examiner ce qui s'étoit paſſé depuis plus de ſept cent ans dans de pareilles occaſions, & qu'aprés le raport, qui nous

en a été fait par Mr Gatien de Galliczon Chanoine Prébendé & Chantre de nôtre Egliſe, Nous accordons de nouveau par ces preſentes une Aſſociation perpetuelle à tous les ſaints ſacrifices, prieres & bonnes œuvres, qui ſe font tous les jours dans nôtre Egliſe, à vous, MESSIEURS, à vôtre Seminaire de Paris, & à tous ceux qui y demeurent, ou qui y demeureront à l'avenir, Aux Seigneurs les Illuſtriſſimes & Reverendiſſimes Evêques, ſoit Titulaires, ſoit Vicaires Apoſtoliques des divers païs, où vous avez & pourez avoir des Ouvriers Evangeliques de vôtre Corps, à Meſſire François de La-Val ancien Evêque de Quebec en Canada ou Nouvelle France, à Meſſire Jean-Baptiſte de la Croix de ſaint Vallier ſon Succeſſeur par ſa démiſſion volontaire, à Meſſire Loüis Laneau Evêque de Metellopolis, Vicaire Apoſtolique de Siam, & depuis la mort du feu Seigneur Evêque d'Heliopolis nôtre Confrére, Adminiſtrateur general de toutes les Miſſions des Indes Orientales, à Meſſire Artus de Lionne Evêque de Roſalie & Coadjuteur dudit Seigneur Evêque de Metellopolis avec droit de ſucceſſion

au Vicariat Apoſtolique de Siam, à Meſſire Jaques de Bourges Evêque d'Auren, & Meſſire François Deydier Evêque d'Aſcalon, tous deux Vicaires Apoſtoliques des Royaumes du Tonquin, & de Laos, à Meſſire Loüis Marie Pidou nommé à l'Euêché de Babylone, & au Vicariat Apoſtolique de Perſe, à Meſſieurs Charles Maigrot & Jean Pin Docteurs de la Maiſon & Societé de Sorbonne, Vicaires Apoſtoliques de deux Provinces de la Chine, aux Succeſſeurs de tous ces Prélats dans leurs Evêchez ou Vicariats Apoſtoliques: Au Chapitre & Egliſe de Quebec, & aux grands & petits Seminaires de la même Ville & de celle de Siam, & à chacun de vos Prêtres & Miſſionnaires, qui ſont ou ſeront dans toutes ces Villes & Royaumes, dans ceux de la Cochinchine, de Camboye, de Ciampa, & en d'autres païs, A tous les Prêtres & Eccleſiaſtiques naturels des lieux, Ordonnez ou à Ordonner, à toutes les Aſſemblées ou Communautez de Vierges conſacrées à Dieu, ou de femmes de pieté, qui ont été formées à Siam, au Tonquin & à la Cochinchine par feu Meſſire Pierre de la

Mothe-Lambert Evêque de Beryte, Vicaire Apoſtolique de la Chine Meridionale & de la Cochinchine, & autres Aſſemblées & Communautez qui ſont déja formées, ou qui le ſeront quelque jour, & à tous ceux & celles qui ſervent ou qui ſont ſervis dans les Hôpitaux de Siam & autres établis ou à établir, le tout fait ou à faire dans l'étenduë ou à l'occaſion de vos Miſſions; ET GENERALEMENT à tous les Evêques, Vicaires Apoſtoliques, Prélats, Chapitres, Egliſes, Seminaires, Communautez, Aſſemblées, Colleges, Hôpitaux, Prêtres, Catechiſtes, M
naires, Rois, Princes, Seigne
toutes perſonnes de tous ſexe &
dition, Eccleſiaſtiques & Laïques,
contribuënt ou contribuëront à l'avenir, qui travaillent ou travailleront avec dépendance de vôtre Seminaire, ou conjointement avec lui, ſoit en France, ſoit en quelque autre païs que ce puiſſe être à l'inſtruction du prochain, à la publication de l'Evangile, à la propagation de la Foy Catholique, Apoſtolique & Romaine, à la converſion des Gentils, des Infideles, des Heretiques, Schiſmatiques, Athées &

Pécheurs, & au bien & à l'avancement de vos Missions, & du Royaume de JESUS-CHRIST nôtre Sauveur.

Et quoiqu'il soit presque impossible qu'une Association si étenduë & si chrétienne puisse jamais tomber dans l'oubli parmi des personnes, qui ne respirent que l'union & la charité, neanmoins pour prévenir ce malheur dans la suite des tems, Nous prions & engageons par ces presentes chacun de vos Seminaires des Missions Etrangeres de Paris, de Quebec, de Siam, & autres lieux, où il puisse y en avoir à present & à l'avenir, à reciter en commun chaque jour, & à perpetuité à la priere du soir au moins, ou du matin une Antienne, Verset & Oraison, que Nous vous envoyons, à l'honneur du grand saint Martin, & en memoire de cette Association.

Mais comme Nous ne désirons pas moins être parfaitement unis devant Dieu avec vous, que nous tâchons de l'être à perpetuité, Nous vous demandons, MESSIEURS, une Association mutuelle & perpetuelle à tous les saints sacrifices, prieres & bonnes œuvres qui se font & se feront tous les jours dans

chacun de vos Seminaires établis ou à établir, dans l'Egliſe Cathedrale de Quebec, dans toutes les Egliſes que vos Miſſions ou Miſſionnaires ont formées, ou formeront, déſervent ou déſerviront à l'avenir, & par tous les Prélats, Perſonnes, Communautez & Aſſemblées, & tous preſens & à venir, que nous avons aſſociez par ces preſentes: Et en vertu de cette Aſſociation mutuelle Nous leur recommandons, & à Vous, MESSIEURS, en JESUS-CHRIST, & d'une maniere toute ſpeciale, toutes les Dignitez, Prévôts, Chanoines, Beneficiers, Membres & Officiers de nôtre Egliſe, toutes les perſonnes qui en ſont Chanoines honoraires, & particulierement NOS SAINTS PERES LES PAPES, nos Evêques & premiers Chanoines depuis l'union faite par le Pape Urbain Second de l'Evêché de S. Martin à celui de Rome, que gouverne ſi ſaintement Nôtre Saint Pere le Pape INNOCENT Onziéme, NOS ROIS Très-Chrêtiens, nos Abbez & premiers Chanoines Laïques, depuis que nôtre Abbaye a été unie par le Roy Hugues Câpet à la Couronne de France, que

porte avec tant d'éclat nôtre auguſte Monarque LOUIS QUATORZIÈME du Nom, que ſes rares vertus & ſes belles actions, auſſi bien que le grand nombre de ſes glorieuſes Conquêtes, & les autres merveilles de ſon regne ont juſtement fait ſurnommer LE GRAND; Et entre les autres Chanoines honoraires, les Seigneurs Illuſtriſſimes & Reverendiſſimes Archevêques de Bourges & de Sens, Evêque & Prince de Liege, Evêques de Poictiers & d'Angers; Les Seigneurs Ducs de Bourgogne & d'Anjou, à preſent leurs Alteſſes Royales Noſſeigneurs Loüis & Philippe Fils de France, Enfans de Monſeigneur le Dauphin, les Seigneurs Ducs de Vendôme, de Nevers, Comtes de Dunois, de Douglas en Ecoſſe, Barons de Preüilly en Touraine Defenſeurs de nôtre Egliſe, les Seigneurs de Parthenay en Poitou, de Pon... & autres, & leurs Succeſſeurs: TOUTES les Perſonnes qui ont quelque rang dans nôtre Clergé à cauſe de nôtre Confraternité avec les Egliſes de Jeruſalem en Paleſtine, de Tours, d'Auxerre & de Saint Hilaire de Poictiers dans ce Royaume de France, de Mayence,

d'Utrect & de Saint Martin de Liege en Allemagne & au Païs-Bas, de Compostelle & d'Orenze en Galice au Royaume d'Espagne, & plusieurs autres Eglises, ou Abbayes & Chefs d'Ordre: Tous Doyens, Chantres, Prevôts, Cheveciers, Chanoines & Chapitres, Curez, Vicaires perpetuels, Chapelains, Aumôniers; & aussi les Abbez, Prieurs, Religieux, Monasteres, Communautez regulieres, Abbesses, Prieures, Religieuses, Administrateurs d'Hôpitaux, les Personnes qui y servent ou y sont servis, les Confréres de la Confrairie de Saint Martin érigée dans nôtre Eglise; ET GENERALEMENT toutes personnes de tout sexe & condition, Ecclesiastiques, Laïques, Seculieres & Regulieres, qui déservent ou frequentent, déserviront ou frequenteront nôtre Eglise, ou les Eglises Collegiales & Paroissiales, ou celles des Abbayes & des Prieurez, les Chapelles, Oratoires & Hôpitaux de nôtre Dioceſe & Jurisdiction spirituelle, soit en cette Province de Touraine, soit en celles de Berry & de Bourgogne, & le haut & bas Limosin.

Afin que tous ensemble nous compo-

sions dans l'Egliſe Militante ces differens corps d'armée ſpirituelle, qui de toutes les parties du Monde tâchent par la force de leurs prieres, & ſous les auſpices du glorieux Saint Martin Patron de nos Rois & de ce Royaume, d'attirer ſur eux-mêmes, ſur nôtre Saint Pere le Pape, ſur nôtre invincible Monarque, & toute la Maiſon Royale, ſur tant de perſonnes ſacrées, & ſur tous les Princes & fideles Chrétiens de nouvelles benedictions du Ciel, & par une ſainte violence obligent Dieu, pour ainſi dire, de ſoûtenir ſon Egliſe chancelante & affligée dans un Royaume & une Iſle voiſine, de nous donner ſa paix, & d'augmenter ſon culte parmi toutes les Nations de la terre. Ce ſont la les vœux de nôtre Compagnie, que nous eſperons voir bientôt ſecondez dans les Lettres d'Aſſociation mutuelle, que nous attendons de vous en forme, & avec le tems par la joye qu'une ſi charitable & ſolide union répandra juſqu'aux extrémitez du monde dans le cœur de tant de ſaints Prélats, Chapitres, Seminaires & autres hommes Apoſtoliques que nous avons aſſociez, & par

la bonne correſpondance que vous & eux entretiendrez eternellement avec Nous, & tout nôtre Clergé. ENTE'MOIN de quoy, & de tout ce que deſſus Nous avons fait ſigner ces Preſentes par nôtre Secretaire, & Nous y avons fait apoſer nôtre ſeau. DONNE' à Tours en nôtre Chapitre le douziéme jour de Février de l'année mil ſix cent quatre-vingt-neuf.

*Par Chapitre.*

BASSIER.

---

## *POUR LES SEMINAIRES des Miſſions Etrangeres, aux Prieres qu'on y fait tous les jours en commun.*

### ANTIENNE.

OMARTYNE, gemma Sacerdotum, Prophetis compar, hîc pauper, cælo dives, ut Gentilitatis errore deſtructo cum Apoſtolis annumeratus es, ita poſt varios pro confeſſione veræ fidei agones Martyrii gloriâ non carebis.

℣. Ora pro nobis beatissime Martine, Galliarum Apostole.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

DOMINE JESU CHRISTE, qui beatissimum Martinum Confessorem tuum atque Pontificem innumeris clarere miraculis, & ubicunque coleris, honorari voluisti: præsta quæsumus, ut quàm ad ejus venerabile sepulchrum Reges ac populi in suis necessitatibus experti sunt opem, eamdem in nostris, & propagandâ fide, ad quotidianas Turonicæ, in qua requiescit, Ecclesiæ preces aggregati obtinere mereamur; qui vivis & regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

*Sur Chapitre.*

BASSIER.

*Sellées en cire verte sur lacs de soye rouge, du grand & petit Seau du Chapitre, dont le premier represente S. Martin assis avec ses ornemens Pontificaux, & l'autre son Chef mitré, posé en buste.*

*Et ſur le repli eſt écrit d'un côté :*

Martini corpus totis venerabile terris.

*S. Sidonius Apollinaris Aruenorum Epũs Epiſtolâ ad Lucontium lib. 4. Ep. 18.*

*Et de l'autre :*

Et quo Chriſtus habet nomen, Martinus honorem.

*Venant. Fortunatus Pictavienſis Epũs libro 4. de Vita S. Martini verſu ult.*

Nous ſouſſignez Superieur & Directeurs du Seminaire des Miſſions Etrangeres de Paris, certifions à tous ceux à qui il apartiendra, que la preſente copie eſt conforme à ſon Original, que nous avons à Paris dans nôtredit Seminaire, ce vingt-uniéme jour de Mars mil ſix cent quatre-vingt-neuf.

J. C. DE BRISACIER Superieur.

DE BRISACIER THIBERGE.

J. B. LE FEBVRE.

*La même Antienne, Verſet & Oraiſon en François.*

GRAND SAINT MARTIN, la perle des Evêques, égal aux Prophetes, pauvre ſur la terre, riche dans le Ciel, comme pour avoir détruit l'erreur des Gentils, on vous a mis au nombre des Apôtres, de même aprés tout ce que vous avez ſouffert en confeſſant la Foy de JESUS-CHRIST, on vous réverera comme Martir.

℣. Priez pour nous grand Saint MARTIN, Apôtre des Gaules.

℟. Afin que nous devenions dignes des promeſſes de JESUS-CHRIST.

PRIONS.
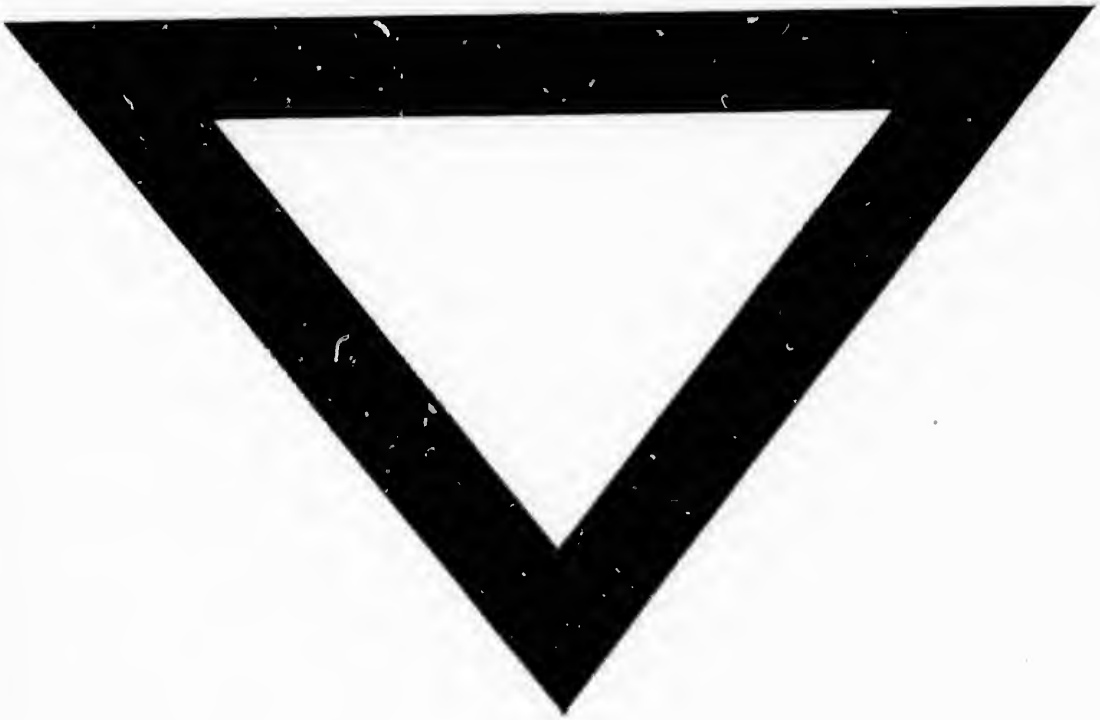
SEIGNEUR JESUS-CHRIST, qui avez voulu rendre illuſtre par un nombre preſque infini de miracles le Bienheureux MARTIN vôtre Confeſſeur & Pontife, & le faire honorer dans tous les lieux où vous étes adoré : Faites-nous la grace qu'étans aſſociez aux prieres qui ſe font tous les jours dans l'Egliſe de Tours, où repoſent ſes cendres ſacrées, nous meritions d'obtenir dans nos beſoins, & dans l'ouvrage de la propagation de la Foy les mêmes ſecours, qu'ont éprouvé les Rois & les peuples, lorſque dans leurs neceſſitez ils ſe ſont proſternez devant ſon tombeau, vous qui comme Dieu vivez & regnez avec Dieu vôtre Pere dans l'unité du ſaint Eſprit par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.